

BULLETIN JOLY SOCIÉTÉS

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

À LA UNE

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

**La clause d'exclusion de SAS qui prive l'associé du droit de vote
est en partie réputée non écrite** → PAGE 9

Michel STORCK

***Management fees* : la rémunération indirecte non constitutive
d'un acte anormal de gestion** → PAGE 12

Régis VABRES

DOCTRINE

**La finalisation de la refonte du régime des opérations
de restructuration internes et transfrontalières** → PAGE 40

Edmond SCHLUMBERGER

**Vade-mecum de la restructuration d'une société en redressement
judiciaire** → PAGE 49

François-Xavier LUCAS et Catherine GRALITZER

Direction scientifique

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Comité scientifique

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Alain COURET,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques DAIGRE,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Reinhard DAMMANN,
avocat au barreau de Paris

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Dominique LEDOUBLE,
expert financier

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Daniel LEPELTIER,
docteur en droit

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Catherine MAISON BLANCHE,
senior consultant, Allen & Overy LLP

Hugues MATHEZ,
avocat associé, cabinet White & Case

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Arnaud REYGROBELLET,
professeur à l'université Paris Nanterre

Xavier VAMPARYS,
directeur juridique corporate, CNP Assurances

Daniel VILLEY,
avocat associé, cabinet Villey Girard Grolleaud AARPI

Comité de rédaction

Droit commun

Paul LE CANNU,
professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Didier PORACCHIA,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Hugo BARBIER,
professeur à Aix-Marseille université

Edmond SCHLUMBERGER,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Sociétés par actions

Hervé LE NABASQUE,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Antoine GAUDEMET,
professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Sociétés de personnes et autres groupements

François-Xavier LUCAS,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique

Philippe DUPICHOT,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Caroline COUPET,
professeure à l'université Paris-Panthéon-Assas

Audit et contrôle des comptes

Jean-François BARBIERI,
professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)

Fusions acquisitions

Bruno DONDERO,
professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Restructuration des sociétés en difficulté

Eva MOUIAL-BASSILANA,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Irina PARACHKÉVOVA-RACINE,
professeure à l'université Nice Sophia Antipolis

Le Bulletin Joly Sociétés peut désormais être cité de la façon suivante : BJS nov. 2021, n° BJS200o7.
Le numéro de type BJS200o7 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement
l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-textenso.fr

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication Emmanuelle FILIBERTI

Rédactrice en chef Audrey FAUSSURIER (audrey.faussurier@lextenso.fr)

Rédactrice Sabine DUBOST (sabine.dubost@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0427 T 82874 • ISSN 1285-0888

Imprimé par Chirat • 744, rue de Sainte-Colombe – 42540 Saint-Just-la-Pendue
sur des papiers produits en France et en Allemagne ;

100% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 788 g éq. CO₂

Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • abonnements@lextenso.fr

Abonnement papier + version feuilletable numérique France 2024 : 515,61 € TTC -

Abonnement étranger 2024 : 555,50 €

Abonnement feuilletable numérique France : 299,05 € TTC - Abonnement étranger : 262,80 €

Prix au numéro France : 59,22 € TTC - Prix au numéro étranger : 64 €

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi



SOMMAIRE

DROIT COMMUN

- BJS203d5 • **Le caractère *intuitu personae* de la franchise à la lumière du principe d'autonomie de la personne morale** 5
Jean-Christophe PAGNUCCO – Cass. com., 15 mai 2024, n° 22-20747, FS-B

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

- BJS203d6 • **La clause d'exclusion de SAS qui prive l'associé du droit de vote est en partie réputée non écrite** 9
Michel STORCK – Cass. com., 29 mai 2024, n° 22-13158, FS-B
- BJS203c8 • **Management fees : la rémunération indirecte non constitutive d'un acte anormal de gestion** 12
Régis VABRES – CE, 8^e et 3^e ch. réunies, 26 avr. 2024, n° 458958
- BJS203d0 • **La douteuse légalité du manquement à certaines obligations déclaratives** 14
Dominique SCHMIDT – Cass. com., 4 avr. 2024, n° 22-19127, FS-B
- BJS203d8 • **Quel est le prix de rachat des actions, 20 ans après le refus d'agrément par une SAS ?** 19
Pierre-Louis PÉRIN – CA Nouméa, ch. com., 13 mai 2024, n° 23/00014

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

- BJS203c4 • **Mise à disposition gratuite d'un immeuble appartenant à une SCI : la référence à l'objet social** 21
Bernard SAINTOURENS – Cass. 3^e civ., 2 mai 2024, n° 22-24503, FS-B
- BJS203c7 • **La mise en conformité des statuts d'une ASL ne l'emporte pas sur leur respect !** 23
Jean-François HAMELIN – Cass. 3^e civ., 25 avr. 2024, n° 22-20174, FS-B
- BJS203d3 • **Association d'avocats : des associés et des sommes...** 26
Jean-Jacques DAIGRE – Cass. 1^{re} civ., 24 avr. 2024, n° 22-24667, FS-B
- BJS203d7 • **Précisions sur l'opposabilité d'une clause statutaire limitative de pouvoir** 28
Thierry FAVARIO – Cass. soc., 7 mai 2024, n° 22-22357, F-D
- BJS203c9 • **Irrégularité de la procédure engagée par une SCI non immatriculée** 30
Elsa GUÉGAN – Cass. 3^e civ., 21 mars 2024, n° 22-22695, F-D
- BJS203b6 • **La cessation de la participation aux travaux de l'associé preneur d'une société agricole** 32
Franck ROUSSEL – Cass. 3^e civ., 14 mars 2024, n° 22-18203, F-D

AUDIT ET CONTRÔLE DES COMPTES

- BJS203d2 • **Le RCS face à la démission des contrôleurs légaux : refus de modifier leur inscription** 35
Jean-François BARBIÈRI – Cass. com., 10 mai 2024, n° 22-16158, F-B

RESTRUCTURATION DES SOCIÉTÉS EN DIFFICULTÉ

- BJS203d4 • **Pas de résolution du plan pour violation d'une mesure d'inaliénabilité ou fraude à la sauvegarde** 37
Francine MACORIG-VENIER – Cass. com., 2 mai 2024, n° 22-22968, FS-B

DOCTRINE

- BJS203e3 • **La finalisation de la refonte du régime des opérations de restructuration internes et transfrontalières** 40
Edmond SCHLUMBERGER
- BJS203d1 • **Vade-mecum de la restructuration d'une société en redressement judiciaire** 49
François-Xavier LUCAS et Catherine GRALITZER